

APPEL À PROJET DU PARC NATUREL MARIN DE MAYOTTE AMBASSADEURS DU LAGON DANS LES VILLAGES

Chaque année, le Parc naturel marin finance des projets d'associations et de collectivités avec le dispositif « Ambassadeurs du lagon ». Ces projets visent à modifier les comportements de la population avec des actions de mobilisation citoyenne autour du lagon ou des rivières (continuum terre-mer).

PROJETS ÉLIGIBLES

Thématiques liées au lagon ou aux rivières

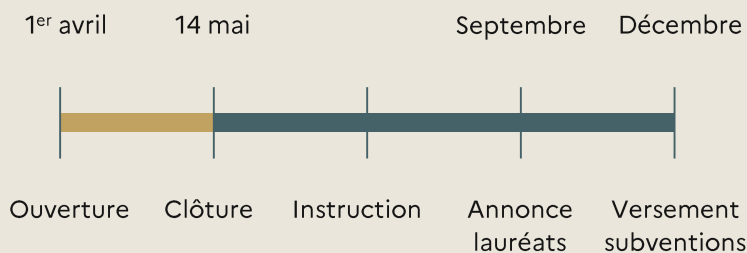
- ✓ Patrimoine naturel
- ✓ Patrimoine culturel
- ✓ Pollution
- ✓ Usages : pêche, tourisme...

Moyens d'action impliquant la population locale

- ✓ Chantiers participatifs
- ✓ Sciences participatives
- ✓ Evolution des usages
- ✓ Sensibilisation : art, sport, maraudes...

CALENDRIER 2025

susceptible d'évoluer dans le contexte budgétaire sur les finances publiques



INFOS CLÉS

Structures éligibles

Associations & Communes ou groupements de communes

Soutien financier

Pas de montant minimal

Montant maximal : 20 000 €

Taux de financement maximum : 80%

Soutien technique

Outils (guides, fiches synthèses...)

Evènements de réseau

JE POSTULE !

Pour découvrir le règlement et les modalités de candidature, rendez-vous sur la page dédiée du site internet du Parc naturel marin. Le dossier est à adresser entre le 1^{er} avril et le 14 mai 2025 par voie électronique avec accusé de réception à : ambassadeurs.pnmm@ofb.gouv.fr.

UNE QUESTION ? J'écris à ambassadeurs.pnmm@ofb.gouv.fr.